



Organisation générale du Plan d'Adaptation des Compétences des enseignants STI

publié le 15/03/2011

Descriptif :

Présentation du Plan d'Adaptation des Compétences des enseignants STI de l'Académie de Poitiers dans le cadre de la réforme de la série technologique STI2D

Sommaire :

- Les professeurs concernés en 2011
- Les modalités du PAC

Le Plan d'Adaptation des Compétences (PAC) s'adressera à terme à tous les enseignants de Sciences et Techniques Industrielles et n'est pas ciblé uniquement sur les professeurs qui enseigneront en STIDD à la rentrée 2011.

En 2011, il est estimé à 40 jours de formation pour chaque professeur concerné ; soit environ 1 journée par semaine. Les perturbations d'emploi du temps dans les établissements seront ainsi limitées.

● Les professeurs concernés en 2011

Pour 2011, seront concernés prioritairement les 150 professeurs enseignant actuellement dans les différents baccalauréats STI ainsi que les TZR (Titulaires sur Zone de Remplacement). Il ne sera pas fait de distinction entre professeurs agrégés / certifiés / autres grades.

La première journée de formation s'est tenue en décembre 2010.

● Les modalités du PAC

2 modalités de formation seront panachées :

- ▶ formation collaborative au sein d'un même établissement (environ 24 jours pour chaque professeur) ;
- ▶ formation en stage avec formateurs académiques (environ 16 jours pour chaque professeur).

Les modules de formation théorique et pratique pour les professeurs concernés en 2011

- Une vingtaine de modules seront proposés.
- Ce travail sera prolongé en établissement pour approfondir certains aspects. Les professeurs travailleront en groupes de besoin en s'appuyant sur les ressources professeurs de leur établissement et sur les ressources nationales de pairform@nce (système de formation à distance qui sera en place à partir de février 2011).
- Des plages horaires devront être aménagées dans les établissements.

Pour en savoir plus [Les modules de formation théoriques](#)

Les études de cas élaborées en équipes pluridisciplinaires

- Le cadrage de ce travail garantira le respect de l'esprit de la réforme.
- Ces études de cas devront assurer une approche M.E.I. (Matériaux / Énergie / Information) imbriquée.
- 3 jours de regroupement académique pour suivre la cohérence des propositions et garantir l'esprit de la réforme sont programmés. La première journée s'est tenue en décembre.
- Les études de cas s'appuieront sur des questions de société en lien avec les problématiques du

développement durable.

- Une banque de séquences sera ainsi disponible pour la rentrée 2011.

Pour en savoir plus [Travaux académiques sur les études de cas](#)

Patrick POTIER, Carol DARRAULT, IA-IPR STI



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.